

Quelques traits grammaticaux caractéristiques de l'ancien khmer

Long Seam
Institut Oriental, Moscou

Sous le terme d'ancien khmer nous désignons la langue khmère employé dans les inscriptions du Cambodge, à partir de l'an A.D. 611, date de l'inscription d'Angkor Borei, K.600, jusqu'à l'an A.D 1347, l'inscription de Sukhoday.¹ Pendant cette longue période de plus de sept siècles la langue et son écriture ont évolué d'une façon distincte. Dans l'étude linguistique des inscriptions du Cambodge, par conséquent, il est nécessaire de diviser cette grande période en au moins deux parties: la période pré-angkoriennne, du VII^{ème} au VIII^{ème} siècle, et la période angkoriennne, du IX^{ème} au XIV^{ème} siècle.

Dans le domaine de l'ancien khmer, jusqu'à maintenant, il n'y a pas encore eu de publication rendant compte des recherches systématiques sur la grammaire,² tandis que les publications sur la langue khmère moderne, à partir de celle de G. Maspero,³ ont été continuées et élevées à un niveau scientifique par les différentes écoles linguistiques.⁴ En même temps, dans le contexte des études historiques sur les relations génétiques des langues austroasiatiques, on sait que les études comparatives ont été couronnées par de nombreuses publications, mais celles-ci ne peuvent pas être qualifiées de suffisantes en nombre sauf au cas des quelques langues de culture de cette famille, à savoir l'ancien khmer, l'ancien môn, l'ancien vietnamien, toutes langues qui ont été largement enregistrées dans les anciennes inscriptions. En vue de faire une contribution à la connaissance future de cette famille, nous nous proposons d'examiner ci-dessous quelques traits grammaticaux caractéristiques de l'ancien khmer pour démontrer que la structure grammaticale de cette langue n'est pas tout à fait semblable à celle du khmer moderne. Notre étude

¹ L'inscription de Sukhoday (K.413) a été étudiée par plusieurs auteurs, en particulier par G. Cœdès (1924), et par Saveros Pou (1978). C'est une inscription remarquable par la richesse de sa langue littéraire. Dans la présente étude nous avons employé les textes des inscriptions du Cambodge publiées par (a) Louis Finot (1926-37) (ce sont des publications des textes originaux des inscriptions du Cambodge); et (b) G. Cœdès, (1937-64). Nous profitons de l'occasion pour exprimer notre reconnaissance à l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui a bien voulu nous donner accès à la Bibliothèque de l'Ecole et nous fournir les documents originaux et inédits des inscriptions. Dans cet article nous avons suivi les numéros des inscriptions et les abréviations établies par G. Cœdès dans sa "Liste générale des inscriptions du Cambodge, *Inscriptions du Cambodge*, volume 8 (1966)". K.470, par exemple, signifie l'inscription classée par G. Cœdès sous le numéro 470.

² A part plusieurs articles, notamment Saveros Pou (1979), et la série d'études de Philip N. Jenner des formes lexicales qui intéressent l'interprétation de la grammaire.

³ G. Maspero (1915). On y trouve, dans chapitre 3, une classification des alphabets.

⁴ Parmi les études intéressantes on peut citer Y.A. Gorgoniev (1939) ainsi que Philip N. Jenner (1969).

tiendra compte des substantifs, des verbes, des pronoms, des numéraux, des affixes et, en particulier, des traces de l'emploi du suffixe *-an*.

Les Substantifs

Dans l'ancien khmer les substantifs n'ont pas de marque formelle pour exprimer les oppositions entre le masculin et le féminin, entre le singulier et le pluriel. Pour rendre ces oppositions la langue emploie des morphèmes spéciaux qui sont des mots monosyllabiques ou dissyllabiques. Pour exprimer le pluriel des substantifs l'ancien khmer se sert, outre les adjectifs déterminatifs, des morphèmes suivants:

<i>aṃpal</i> , <i>piṅḍa</i> ,	pour les êtres et les choses;
<i>ge</i> ,	pour les personnes;
<i>phoñ</i> ,	pour les personnes, les êtres, et les choses;

Mais pour faire la distinction entre un substantif et un verbe la langue emploie, dans beaucoup de cas, des moyens morphologiques qui sont généralement des affixes. Par exemple,

<i>cām</i>	'garder' (K.689)	:	<i>cmām</i>	'gardien' (K.826)
<i>soñ</i>	'rendre' (K.910)	:	<i>snoñ</i>	'objet rendu' (K.153)

Dans ces exemples on peut remarquer que les infixes nasaux *-m-* et *-n-*, qui ont formé des substantifs à partir des verbes, peuvent être aussi considérés comme des consonnes servant de marques morphologiques dans la différenciation formelle entre le substantif et le verbe. D'après leur structure, les substantifs dérivés sont en général des mots monosyllabiques ayant un groupe consonantique initial, tandis que les substantifs dérivés dissyllabiques sont des mots caractérisés par la présence d'une ou de deux consonnes nasales dans la position médiale. Toutes les deux classes de substantifs se forment à partir des verbes monosyllabiques.

En fonction des affixes nasaux, à savoir les infixes *-n-*, *-m-*, *-mn-* et leurs variantes, ces substantifs dérivés peuvent être résumés par les formules suivantes:

mot monosyllabique: C(N)VC

<i>smin</i>	'religieux officiant' (K.873);
<i>sin</i>	'officier' (K.44).

mot dissyllabique: V(N)CVC

<i>aṃruñ</i>	'dimension' (K.79);
<i>ruñ</i>	'grand' (K.76).

mot dissyllabique: CV(N)CVC

<i>canlek</i>	'vêtement' (K.79);
<i>clek</i>	'se vêtir' (non attesté).
<i>kaṃveñ</i>	'muraille' (K.56);
<i>veñ</i>	'long' (K.291).

mot dissyllabique: CV(NN)VC

<i>kaṃnet</i>	'naissance' (K.956);
<i>ket</i>	'naître' (K.561).

caṃṅāy 'distance' (K.56);
chṅāy 'éloigné' (K.292).

D'autre part, les noms propres de personnes, c'est-à-dire les anthroponymes, dans l'ancien khmer se composent de mots lexicaux combinés à de nombreux préfixes. Ceux-ci peuvent être considérés comme des marques formelles employées non seulement pour distinguer les noms propres de gens des différentes catégories sociales mais aussi, morphologiquement, pour distinguer le nom propre et le verbe. Par exemple:

<i>Kaṅjā</i>	<i>jā</i>	'être'
<i>Tyāñ</i>	<i>yāñ</i>	'seigneur';

En plus des affixes, on emploie aussi des appellatifs. Chaque nom de personne est précédé d'appellatifs ou de titres, procédé qui sert à distinguer, d'une part, les noms communs des noms propres et, d'autre part, les noms propres des verbes.⁵ On remarquera que cet usage est semblable à celui de certaines langues indo-européennes.

Les verbes

Les verbes de l'ancien khmer posent un problème complexe par suite de la présence dans la langue de vestiges morphologiques. Dans son *Grammaire de la langue khmère moderne* Y. Gorgoniev, tout en déterminant le caractère analytique et isolant de cette langue, n'a pas pu faire abstraction du caractère formel des verbes affectés des affixes dits "synthétiques" quand ces verbes sont employés au causatif, à la forme réfléchie ou à la forme réciproque. Dans le même ouvrage, Gorgoniev a aussi expliqué les différentes formes de redoublement de la langue moderne mais il n'a pas expliqué la fonction fréquentative du verbe, qui peut être également vue comme un forme réduplicative. Ces formations ne peuvent pas être qualifiées de créations nouvelles dans le khmer moderne mais elles y continuent les traditions morphologiques de la langue ancienne qui, pour exprimer le causatif, par exemple, avait employé le préfixe labial *p-* et ses variantes, en fonction du caractère phonétique de la consonne ou du groupe consonantique à l'initiale des mots racines. Par exemple:

<i>p-</i>	<i>prap</i> (K.254B) 'vaincre';	<i>rāp</i> 'aplati, brisé'.
<i>pa-</i>	<i>pajov</i> (K.571) 'faire acheter';	<i>jov</i> 'acheter'.
<i>pan-</i>	<i>pantiñ</i> (K.22) 'faire connaître';	<i>tiñ</i> 'noter'.
<i>pañ-</i>	<i>pañcuḥ</i> (K.298) 'faire rassembler';	<i>cuḥ</i> 'noter'.
<i>pañ-</i>	<i>pañjā</i> (K.868) 'faire engendrer';	<i>jā</i> 'être'.
<i>pan-</i>	<i>pandval</i> (K.693A) 'faire notifier au roi';	<i>dval</i> 'mettre sur la tête'
<i>pan-</i>	<i>pansam</i> (K.421) 'faire réunir';	<i>sam</i> 'réunir'.
<i>pam-</i>	<i>pamvyat</i> (K.233) 'confirmer';	<i>vyat</i> 'vrai'.
<i>-am-</i>	<i>samlāp</i> (K.200B) 'tuer';	<i>slāp</i> 'mort'.

⁵ A ce sujet on peut lire l'article de l'auteur intitulé "A propos es anthroponymes dans les Inscriptions du Cambodge (VI ème -XIII ème s.)" in revue *Peuple d'Asie et d'Afrique*, Moscou, 1977, 3: 111-9.

Dans les premières inscriptions du Cambodge du VII^{ème} siècle on trouve des verbes employées à la forme passive à l'aide de l'infixe *-amn-*. Dans l'inscription de Tùol An Tnòt, datée de l'an A.D. 681, le passif est exprimé de deux façons, l'une par un moyen plus "synthétique" avec l'emploi de l'infixe *-amn-*, l'autre par un moyen plus "analytique" avec l'emploi du morphème *man* 'avoir, être'. Exemples:

kñum amnoy poñ bhavacandra ta vraḥ ... (K.561: 32) 'les serviteurs donnés par Poñ Bhavacandra au dieu ...'

kñum man poñ candrānna oy ta pitṛ (K.561: 27), 'les serviteurs donnés par Poñ Candrānna au(x) pitṛ'.

Si on compare les deux formes du verbe 'donner' employé au passif dans ces deux passages on constate que *amnoy* équivaut à *man* (morphème) + *oy* 'donner', ce qui fait que l'infixe *-amn-* est égal à *man* 'avoir'.

L'emploi de ces deux procédés facultatifs pour exprimer le passif est utilisé tout le long de la période de l'ancien khmer. Ainsi dans l'inscription K.254A, datée de l'an A.D. 1129, on trouve le même emploi de l'infixe *-amn-* pour exprimer le passif. Pendant la dernière période de l'ancien khmer on remarque toutefois que la fonction de cet infixe en formant le passif est affaiblie du fait qu'il devient polysémique. A cette époque une grande quantité de verbes passifs deviennent des formes figées et des substantifs. Par exemple, le mot *amnoy* qui, au VII^{ème} siècle, est un participe ayant le sens de 'donné' devient aussi, dans les époques suivantes, un substantif ayant le sens de 'don, donation'.

Si dans notre examen des substantifs nous avons trouvé que les affixes nominaux, en particulier les infixes nasaux *-n-* et *-m-*, peuvent signaler la classe des substantifs dérivés, dans notre présent examen des verbes nous trouvons que l'ancien khmer emploie, en plus des affixes grammaticaux, des particules pré-verbales et post-verbales. Parmi d'autres, la particule *ta*—qui sert de jonction entre le verbe et le sujet d'une part et, de l'autre, entre le verbe et son objet—est la particule la plus fréquemment employée dans toutes les inscriptions du Cambodge. L'emploi de cette particule a donné une grande liberté de position dans la proposition. Le verbe dans l'ancien khmer peut soit succéder, soit précéder son objets. Ces deux positions du verbe par rapport à la particule *ta* peuvent être résumées de la façon suivante:

1. sujet + *ta* + verbe + *ta* + objets. Exemple:
pamnos ta pos ta gi noḥ vnam ... (K.44B: 9), 'les religieux officiant dans ce temple ...'
2. *ta* + verbe + objet + sujet. Exemple:
ta cam-in vraḥ vuddhayajña tai lakṣmī (K.754: 14), 'Préposée à la cuisson de l'offrande au Saint Bouddha, la femme *tai Lakṣmī*', litt. 'cuire + l'offrande du Saint Bouddha + *Tai Lakṣmī*'.
3. verbe + sujet. Exemple:
slāp steñ añ Çivācāryya (K.235D: 42), 'le maître spirituel + *Çivācārya* était mort', litt. 'mort + maître spirituel + *Çivācārya*'.

Le problème de la position du verbe et des autres parties du discours dans les langues du Sud-Est asiatique a fait l'objet de recherches minutieuses, étant donné

que sa solution pourrait déterminer, d'une certaine façon, les relations typologiques des langues de cette région. Il est vrai que l'ordre sujet + verbe + objet est caractéristique de la langue khmère. En même temps, cet ordre n'est pas nécessairement obligatoire: les inscriptions nous fournissent de nombreux exemples de différentes constructions de la phrase dans les formules imprécatoires.

La numération

Un des traits caractéristiques de l'ancien khmer réside dans le système de numération. Selon G. Cœdès (1924b: 348), ce système peut être qualifié d'archaïque et composite. Il paraît être le résultat du mélange d'un système beaucoup plus primitif, plus autochtone, et d'un autre plus récent qui aurait pu être emprunté au numération sanskrit. Le caractère archaïque et composite de la numération de l'ancien khmer ressort non seulement des différents procédés employés mais aussi de l'emploi dans l'écriture de deux sortes de chiffres, les uns ayant une origine locale, les autres devant avoir une origine étrangère.

D'une manière générale, on peut diviser la numération de l'ancien khmer en deux systèmes, à savoir: (a) un système basé sur les deux nombres quatre et cinq et leurs multiples; et (b) un autre système vigésimal.

Dans le premier de ces systèmes les unités comptées à partir du nombre un jusqu'au nombre cinq sont exprimées par des mots simples:

<i>moy</i>	~	<i>mvay</i>	'un'
<i>ver</i>	~	<i>vyar</i>	'deux'
<i>pi</i>	~	<i>piy</i>	'trois'
<i>pon</i>	~	<i>pvan</i>	'quatre'
<i>praṃ</i>	~	<i>prāṃ</i>	'cinq'

On remarque l'existence de formes apparentées de ces cinq premiers nombres dans presque toutes les autres langues austroasiatiques, à l'exception des langues nicobaraises où les numéraux à partir de deux sont des mots composés.

La numération à partir de six jusqu'à neuf est faite sur le modèle additif, avec le nombre cinq suivi des nombres un, deux, trois ou quatre:

<i>praṃ mvay</i>	(K.258A:58)	'six', litt. cinq + un
<i>praṃ vyal</i>	(K.262s: 7)	'sept', litt. cinq + deux
<i>prāṃ pi</i>	(K.711: 13)	'huit', litt. cinq + trois
<i>praṃ pvan</i>	(K.254B: 26)	'neuf', litt. cinq + quatre

Le nombre dix est exprimé par *tap* qui, selon Ph. N. Jenner (1974: 174), serait un ancien emprunt au chinois. A partir du nombre onze jusqu'à dix-neuf la numération est faite de deux façons: (a) ou bien le nombre *tap* pris comme mot de base est employé dans le modèle additif comme premier élément dans la formation des nombres suivants, à savoir

<i>tap mvāy</i> (K.230C: 20)	'onze', litt. dix + un
<i>tap vyar</i> (K.470: 8)	'douze', litt. dix + deux
<i>tap piy</i> (K.872N: 21)	'treize', litt. dix + trois
<i>tap pram</i> (K.258B: 8)	'quinze' litt. dix + cinq
<i>tap pramvay</i> (K.470: 7)	'seize', litt. dix + six
<i>tap pram piy</i> (K.938: 15)	'dix-huit', litt. dix + huit
<i>tap pram pvan</i> (K.470: 7)	'dix-neuf' litt. dix + neuf;

(b) ou bien le nombre *tap* est remplacé par son dérivé *dantap*⁶ employé comme deuxième élément dans la composition des nombres suivants.

La numération basée sur le nombre quatre est faite à partir de numéraux qui sont des mots simples et peut être considérée comme un système beaucoup plus autochtone, beaucoup plus ancien. Les numéraux de base employés sont: *par* 'quatre', *plon* 'quarante', *slik* 'quatre cents', *chnāñ* 'quatre mille'. Chacun de ces quatre numéraux de base peut être employé à son tour comme premier élément pour désigner des nombres plus élevés qui sont leurs multiples respectifs. Exemples:

<i>par vyar</i> (K.356N: 16)	'huit', litt. quatre x deux
<i>plon 2</i> (K.903/II: 4)	'quatre-vingt', litt. quarante x deux
<i>slik vyar</i> (K.397: 12)	'huit cents', litt. quatre cents x deux
<i>chnāñ mvāy</i> (K.397: 12)	'quatre mille', litt. quatre mille x un.

D'un point de vue ethnologique, le nombre quatre dans plusieurs inscriptions de la période angkoriennne doit avoir non seulement une valeur de mot grammatical mais aussi une valeur symbolique. Tout ce qui se rapporte au nombre quatre avait une signification de grandeur, de stabilité, d'autorité. Ainsi la ville d'Angkor était désignée par l'épithète *caturdvāra* '[Ville aux] Quatre Portes', tandis que les brahmanes, les religieux, les fonctionnaires et même les villages étaient classés par quatre catégories ou étaient désignés au nombre de quatre dans les ordonnances royales.

Les autres nombres qui sont des multiples de quatre *tap* (*plon*, *slik*, *chnāñ*) sont employés dans la numération des plantes et des mesures.

L'autre système de numération basé sur un système vigésimal est employé pour la plupart dans les inscriptions de l'époque pré-angkoriennne. Cette numération peut être considérée comme largement suffisante pour les nombres qui sont des multiples de vingt. Elle n'est pas limitée exclusivement aux nombres au-dessous de cent, étant également employée pour désigner les nombres multiples de vingt jusqu'à 2000. Ainsi on trouve des nombres tels que les suivants basés sur le mot *bhai* 'vingtaine, vingt':

<i>bhay mvay</i> (K.872N: 21)	'vingt', litt. vingt x un
<i>bhai vyar</i>	'quarante', litt. vingt x deux
<i>bhai piy</i> (K.571: 11)	'soixante', litt. vingt x trois
<i>bhai pvān</i> (K.207: 19)	'quarante', litt. vingt x quatre
<i>bhai 7</i> (K.910: 14)	'cent quarante', litt. vingt x sept
<i>bhai 80</i> (K.423: 4)	'mille six cents', litt. vingt x quatre-vingt
<i>bhai 100</i> (K.423: 4)	'deux mille', litt. vingt x cent.

⁶ Réalisé *dan tap* à K. 389 C: 5 et *dañ tap* à K. 76: 10.

Le nombre trente est exprimé de la façon suivante: *bhai mvay tap* (K.817: 13), litt. vingt x un + dix.

L'étymologie du mot *bhai* reste encore obscure. Ce mot est attesté dès le VII^{ème} siècle mais il est douteux qu'il ait une origine khmère, étant donné que la consonne *bh* n'existait pas encore dans la langue de cette période. Il pourrait être apparenté avec *biya-* 'vingt' dans le kanashi, une des langues de la famille tibéto-birmane (Hodson 1913). Dans l'ancien khmer le système vigésimal n'est pas sans ambiguïtés, et peut provoquer des confusions même lorsqu'on ajoute les nombres les plus simples, p.e. *bhai piy piy* 'soixante trois', litt. vingt x trois + trois. C'est pourquoi, à l'époque du khmer moyen, la numération vigésimale est remplacée par le système décimal emprunté à La langue thai.

Les numéraux désignant les nombres cent, mille, million sont des emprunts au sanskrit. Les nombres mille et million ne sont jamais représentés par des chiffres.

Les pronoms personnels

Étant donné que la langue khmère n'a pas besoin de relations formelles de genres, de nombres et de personnes entre les pronoms et les verbes, les pronoms personnels de cette langue ne forment pas, étymologiquement, un système complet comme dans les langues indo-européennes. C'est ainsi que l'application à khmer du système pronominal de la grammaire traditionnelle ne révèle rien de nouveau ni d'utile pour l'étude des pronoms personnels du khmer ou des autres langues du groupe môn-khmer. À la place des pronoms personnels, la langue a tendance à employer les démonstratifs, les appellatifs, les titres et les termes de parenté pour représenter les substantifs ou les noms de personnes. Dans les inscriptions on ne trouve pas de pronom personnel employé pour remplacer les substantifs de choses et les substantifs abstraits. Ce fait peut être aussi remarqué dans la langue moderne. Dans l'emploi des pronoms personnels le khmer se révèle une langue plus subjective que la plupart des langues indo-européennes, car toute expérience avec le monde extérieur doit être reportée vers Ego, tandis que les concepts désignés en association avec l'image d'Ego doivent avoir un caractère beaucoup plus empirique, plus originel. C'est ainsi que dans l'ancien khmer les pronoms personnels proprement dits sont ceux de la 1^{ère} personne du singulier et du pluriel, exprimés par *añ* 'moi, mon' et *yeñ* 'nous, notre'. Exemples:

añ ta jmaḥ loñ myan (K.697B: 2) 'Moi, nommé Loñ Myan'

me vapā añ (K.693B: 19-20) 'mes parents'

bhūmi ti añ duñ (K.693C: 14) 'le terrain que j'ai acheté'

aji yeñ piy (K.956: 7) 'nos trois ancêtres'

yeñ phtām ta kulasantāna yeñ toy kroy (K.207: 34) 'Nous recommandons à notre descendance future'

De ces deux pronoms le premier, *añ*, peut être considéré comme ayant une origine austroasiatique qui est conservée sous des variantes phonétique différentes dans les autres langues de cette famille (Pinnow 1965: 18-19). Dans l'ancien khmer *añ*, qui sert de pronom personnel de première personne, est aussi employé comme morphème pour la désignation des noms de personnes et dans la titulature de hautes personnalités. Mais au X^{ème} siècle on rencontre ce même pronom comme élément

du pronom composé *añ khñum* (K.125: 9) 'je, moi' (litt. moi + esclave), terme employé avec l'interlocuteur qui est le roi. Au cours d'une évolution qui va de cette époque—là jusqu'au khmer moderne, les deux éléments du pronom *añ khñum* se résolvent en deux pronoms de la Ière personne, indépendants l'un de l'autre, mais qui connaissent des changements sémantiques divergeants, *añ* assumant une valeur dépréciative, *khñum* une valeur de politesse.

Les pronoms personnels de la IIème personne ne sont pas attestés dans les anciennes inscriptions. Dans les inscriptions modernes du XVIème siècle le pronom de la IIème personne du singulier *eh* est employé comme élément réduplicatif avec le pronom *añ* 'moi' dans le mot *añ eh* (IMA 5:2, cf. Lewitz 1971). Il est possible que ce pronom ait une connexion avec le pronom malais *engkau* 'tu'.

Les pronoms personnels de la IIIème personne du singulier et du pluriel dans l'ancien khmer sont des mots formés à partir de substantifs désignant des personnes. Cette espèce de substantifs désignent des personnes. Cette espèce de pronominalisation est conservée et même renforcée d'une façon démesurée dans le khmer moderne. C'est pour cette raison que, dans l'ancien khmer, le changement de certains pronoms personnels est en rapport direct avec celui des substantifs désignant des personnes.

Le pronom personnel masculin de la IIIème personne du singulier est *vā* 'il, son', attesté depuis les premières inscriptions du VIIème siècle. Exemples:

vā lak ta vrah (K.22: 27) 'il a vendu [une rizière] au temple'
kantai vā (K.505: 13) 'sa femme'
matt vā (K.227: 9) 'sa bouche'

Ce pronom provient du substantif *vā*, désignant un homme appartenant à la catégorie sociale inférieure. Dans les inscriptions de la période pré-angkorienne ce mot est employé comme appellatif des serviteurs du sexe masculin, par opposition à l'appellatif *ku* qui désigne les femmes qui sont au service des temples. Si *vā* est employé comme pronom personnel masculin, on peut en déduire que *ku* est également employé comme pronom personnel féminin. Exemple:

ku taek kon ku (K.956: 3) 'la femme *ku* Taek [et] son enfant'

De ces deux pronoms *vā* et *ku* c'est seul le premier qui est conservé dans le khmer moderne, qui l'emploie d'une part comme pronom personnel à valeur dépréciative et, d'autre part, comme un pronom qui peut remplacer tous les substantifs animés et inanimés.

Le pronom personnel de la IIIème personne du pluriel, *ge* 'ils, elles, leurs', est aussi attesté depuis les premières inscriptions. Exemples:

atā ge (K.451N: 4) 'leurs grands—pères'
aji ge (K.451N: 4) 'leurs ancêtres'
ge mān sukha (K.444: 25) 'ils auront du bonheur'

Déjà au VIIème siècle *ge* est un mot polysémique qui a le sens de 'gens en général' et est aussi employé comme morphème du pluriel.

On peut résumer les pronoms personnels trouvés dans l'ancien khmer d'après le schéma suivant:

	VI-VII ^{ème} s.	IX-XIII ^{ème} s
1 ^{ère} p. sg.	<i>añ</i>	<i>añ</i> <i>añ khñum</i>
1 ^{ère} p. pl.		<i>yeñ</i>
3 ^{ème} p. sg.		
masculin	<i>va ~vā</i>	<i>vā</i>
féminin	<i>ku ~kū</i>	•
3 ^{ème} p. pl.	<i>ge</i>	<i>ge</i>

Les affixes

Le problème des suffixes dans le khmer a été examiné dans mon "Essais de lexicologie de la langue khmère",⁷ une tentative de montrer, à partir de la capacité de la langue moderne d'employer des mots considérés comme des demi-suffixes, que certaines consonnes finales d'un nombre de mots seraient des anciens suffixes. Ce problème a été soulevé, entre autres, par W. Schmidt, par H. Maspero, et par E. Sapir. D'après les études actuelles, on peut dire que dans la famille austroasiatique les langues munda et nicobaraises sont caractérisés par la présence de préfixes, d'infixes et de suffixes, alors que les langues môn-khmères sont caractérisées par la seule présence de préfixes et d'infixes.

Dans l'ancien khmer nous avons pu remarqué la productivité des affixes, ce qui n'est pas le cas dans le khmer moderne qui tend à remplacer les affixes par des semi-affixes. Les affixes de l'ancien khmer remplissent deux fonctions importantes, à savoir, une fonction de formation des mots lexicaux et des anthroponymes, et une fonction dans les relations grammaticales. Par leur structure phonétique limitée, soit à une voyelle ou à une consonne, soit à un groupe de consonnes, ces affixes donnent à l'ancien khmer un caractère plus ou moins synthétique. La relation génitive entre le déterminant et le déterminé ainsi que la relation attributive sont souvent exprimées par des affixes. En même temps, un cas particulier de l'emploi du suffixe *-an* est attesté du VII^{ème} siècle. Exemples:

⁷ En russe, Moscou, 1975, pp. 44-7.

- plu tmuran* (K.22: 29) 'chemin des bœufs';
tmuran < *tmur* 'bœuf'
damrīn svāyyn (K.904A: 17) 'plantation des manguiers';
svāyyan < *svāy* (y) 'manguiers'
tem cikkan (K.1: 13) 'plante bananier';
cikkan < *cik*(k) 'bananier'

Il faut mentionner qu'un suffixe *-an* a été remarqué aussi dans le môn ancien par H. Shorto.⁸ Par conséquent la frontière linguistique (ligne d'isoglosse) de l'ancien emploi de ce suffixe s'étendait de l'Est à l'Ouest de l'extrémité sud de la péninsule indochinoise. Sur le plan de la datation, la plus ancienne mention de ce suffixe *-an* que nous avons relevé se trouve dans la partie khmère de la stèle de Vât Pô (K.22: 29), qui porte le nom du roi Içānavarman (A.D. 616-635).

En conclusion, il nous est permis de constater que l'ancien khmer, d'une part, continuait d'employer largement les affixes comme procédés de formation des mots et comme procédés grammaticaux et, d'autre part, commençait en même temps à employer de plus en plus de mots-morphèmes qui tendaient à remplacer au fur et à mesure les anciens affixes. Au point de vue typologique, l'ancien khmer peut être classé plutôt comme une langue agglutinante. Le caractère agglutinant de la langue est particulier du fait que le changement interne de la structure des mots s'est produit de façons différentes, sous l'influence des infixes.

REFERENCES

- Cœdès, G. 1924a. *Recueil des Inscriptions du Siam, première partie* : Inscriptions de Sukhodaya. Bangkok.
- Cœdès, G. 1924b. "Etudes cambodgiennes, 17; L'épigraphie du temple de Bhimai," *BEFEO*, 24.3-4: 348.
- Cœdès, G. *Inscriptions du Cambodge*, volume I (1937), vol. 2 (1942), vol. 3 (1951), vol. 4 (1952), vol. 5 (1953), vol. 6 (1954), vol. 7 (1964). Hanoi, Paris.
- Finot, Louis. *Inscriptions du Cambodge* publiées sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome I (1926), tome II (1926), tome III (1927), tome IV (1928), tome V (1931), tome VI (1937).
- Gorgoniev, Y.A. 1939. *Recherches sur la grammaire de la langue khmère* (en russe), thèse de doctorat ès sciences philologiques, Institut des Etudes Orientales de l'Académie des Sciences de l'URSS, Moscou.
- Hodson, C. 1913. "Notes on the numeral system of the Tibeto-Burman dialects," *JRAS* 4.2:315-36.
- Jenner, Philip N. 1969. *Affixation in Modern Khmer*, thèse de doctorat, Department of Linguistics, University of Hawaii.
- Jenner, Philip N. 1974. "Les noms de nombre en khmer," *JA*, 262.1-2: 171-91..
- Long Seam. 1977. "A propos des anthroponymes dans les Inscriptions du Cambodge (VI^{ème} -XIII^{ème} s.)," *Peuples d'Asie et d'Afrique*, 3: 111-9.

⁸ Voir H.L. Shorto, "Notes on Mon Epigraphy," in *BSOAS*, 18.2 (1956): 344-53.

- Maspero, H. 1915. *Grammaire de la langue khmère (cambodgien)* Paris.
- Maspero, H. 1952. "Les langues môn-khmer," *Les langues du monde*, Paris.
- Pinnow, H.-J. 1965. "Personal pronouns in the Austroasiatic languages: a historical study," *Lingua* 14: 3-42.
- Sapir, E. [1925]. *Le langage*, Paris, 1968.
- Saveros Pou. 1978. "Inscription dite de Brai Svây [Bois des Manguiers] de Sukhoday," *BEFEO*, 115: 333-59.
- Saveros Pou. 1979. "Une description de la phrase en vieux-khmer," *MKS* 8: 139-69.
- Saveros Lewitz. 1971. "Inscriptions modernes d'Angkor 4, 5, 6 et 7," *BEFEO*, 58: 105-23.
- Schmidt, W. 1907-08. "Les peuples môn-khmers, trait-d'union entre les peuples de l'Asie Centrale et de l'Austronésie," *BEFEO*, 7:213-63, 8:1-35.
- Shorto, H.L. 1956. "Notes on Mon Epigraphy," *BSOAS*, 18.2:344-52.

Received: December 20, 1990

Institut Oriental de l'Académie
des Sciences de l'URSS
Avenue Rozhdestvenka 1/2,
Mořcou 103777, URSS

